



ISERE  
38360 NOYAREY

Extrait du registre des décisions administratives du Maire

**CONSEIL MUNICIPAL**  
*Séance du lundi 13 avril 2026*

**DELIBERATION N°2026-019**

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 038-213802812-20260413-DELIB\_2026\_019-DE



L'an 2026, le 13 avril, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 08 avril 2026, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Monsieur Didier PERRIN, Maire de la Commune de NOYAREY.

**PRESENTS :** Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Nelly JANIN QUERCIA, Alexandre TREPIER, Christine AUDOUARD, Romain BRIANT BUISSON, Pascal CHAUDIERE, Virginie DURANT, Emmanuel ESCANDE, Alison FERRIGNO, Gérard FEY, Bénédicte GUILLAUMIN, Chloé MERIGUET, Nathael PALOMBA, Alfio PENNISI, Prazeres RIBEIRO, Denis ROUX.

**ABSENTS AYANT**

**DONNE POUVOIR :** Meryle LOCATELLI à Christine AUDOUARD, Annie PONTHEUX à Didier PERRIN.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

---

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Nelly JANIN QUERCIA a été désignée comme secrétaire de séance.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/03/2026**

Monsieur Didier PERRIN, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21/03/2026. Il est approuvé à l'unanimité (3 abstentions : Bénédicte GUILLAUMIN, Nathael PALOMBA et Denis ROUX).

---

**DELIBERATION N°2026-019 : Désignation des délégués élus au comité syndical du SIRD**

Didier PERRIN, Rapporteur

A la suite du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de procéder à l'élection des nouveaux délégués qui siégeront au Comité Syndical du SIVOM RIVE GAUCHE DU DRAC (SIRD).

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 24 délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Chaque commune est représentée au sein du comité syndical par trois délégués titulaires et un suppléant avec voix délibérative.

Les délégués sont élus par les conseils municipaux des communes, par un vote à bulletin secret, sauf si à l'unanimité, le conseil municipal décide de voter à main levée ;

Sont proposés :

- 1. NOM et Prénom : M. PERRIN Didier
- 2. NOM et Prénom : M. BRIANT BUISSON Romain
- 3. NOM et Prénom : M. TREPIER Alexandre
- Suppléant : M. PENNISI Alfio

Après en avoir délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**DONNE SON ACCORD** pour ces désignations.

**Décision adoptée à la majorité.**

**Pour : 16**

**Contre : 3 Bénédicte GUILLAUMIN, Nathael PALOMBA, Denis ROUX.**

Affiché le : 20/04/2026

Reçu en préfecture le : 20/04/2026

Exécutoire le : 20/04/2026

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives  
Noyarey, le 14/04/2026

**Le Maire,**  
**Didier PERRIN**

